

## La lettre de DOMINIQUE PERBEN, VOTRE DÉPUTÉ



# BILAN DE LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le 31 décembre, la France a passé le relais à la République tchèque qui préside l'Union européenne jusqu'en juin. Quel bilan pouvons-nous tirer des 6 mois de présidence française ? Un bilan très positif, avec une Union européenne qui s'est affirmée sur la scène internationale tout en poursuivant les objectifs qu'elle s'était fixés.

Sur la scène internationale, l'Europe, présidée par Nicolas Sarkozy, a démontré une capacité de réaction collective face aux crises politiques et économiques, avec notamment le conflit entre la Russie et la Géorgie et la crise financière qui secoue l'économie mondiale.

S'agissant de la crise financière, l'Union européenne est à l'origine du sommet qui s'est tenu à Washington le 15/11/08 pour jeter les bases d'une meilleure régulation des marchés. Un prochain sommet se tiendra le 2/04/09 à Londres. Elle a par ailleurs su réagir de manière concertée pour consolider les systèmes bancaires de ses Etats membres et mettre en place un plan de relance de l'économie européenne qui équivaut à 1,5% du PIB de l'Union européenne. L'adoption de la monnaie unique, souvent critiquée par le passé, a

montré ses atouts. Que se serait-il passé sans l'Euro ? On aurait sans doute assisté à des dévaluations en pagaille et à un grand désordre monétaire. La banque centrale européenne a baissé ses taux d'intérêt, contribuant ainsi à la stabilité financière. Ces prises de position au niveau européen servent de cadre aux différents Etats membres, qui doivent adopter les mesures concrètes pour limiter les effets de la crise. C'est notamment le cas en France avec le plan de relance, qui va être traduit prochainement dans le cadre législatif.

Dans ce contexte international instable, l'Union européenne a réussi pendant ces 6 mois à avancer sur les priorités qu'elle s'était fixées.

Elle a adopté un pacte sur l'immigration et l'asile qui prévoit des mesures pour lutter contre l'immigration clandestine (favoriser le retour des migrants, mise en place du visa biométrique à compter de 2012, interdiction des régulations générales). Ce pacte introduit plus de cohérence entre les différentes politiques migratoires des Etats membres.

Dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, un accord a été trouvé après des mois de tractations sur l'objectif de réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Cet accord concerne également le système de commercialisation des droits à polluer.

Enfin, elle a avancé dans le domaine de la sécurité alimentaire avec l'adoption du bilan de santé de la PAC et le lancement du débat sur l'avenir de la PAC, sous l'impulsion de Michel Barnier.

Quels sont les défis de l'Union européenne pour les prochains mois ? En premier lieu, la situation économique, l'année 2009 va être difficile et l'ensemble des Etats membres doit faire face à cette crise. Un enjeu de taille sera l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne qui donnera plus de souplesse à l'Europe dans son fonctionnement et donc encore plus d'efficacité dans son action. Enfin, la situation au Proche-Orient est une réelle inquiétude, l'Europe aura tout son rôle à jouer pour aider les Israéliens et Palestiniens à trouver le chemin de la paix.

DÉPUTÉ DE LA 4<sup>ÈME</sup> CIRCONSCRIPTION DU RHÔNE  
PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE, EN CHARGE DE LA VIE ASSOCIATIVE

## la lettre de DOMINIQUE PERBEN, VOTRE DÉPUTÉ

Éditorial

# De nombreux défis à relever pour cette nouvelle année

**En ce début d'année**, je souhaite d'abord vous présenter tous mes vœux de bonheur personnel à chacun et chacune d'entre vous qui habitez notre circonscription dans les 6<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements.

Mais ce sont aussi des vœux collectifs que je souhaite formuler. Ces derniers mois ont été un peu rudes ! Guerre en Géorgie, crise financière, crise économique, remontée du chômage, guerre au Proche Orient, poursuite de la guerre en Afghanistan....

Souhaitons que la nouvelle donne internationale, avec Barack Obama à Washington, donne plus de chance à la paix. Souhaitons que notre Président et son gouvernement, très actifs, parviennent à endiguer la remontée du chômage et la crise de nos entreprises. Dans une telle période, incertaine et à risques, la politique reprend de l'importance. Le rôle des femmes et des hommes politiques redevient

souvent déterminant. Ce fut le cas avec Gordon Brown et Nicolas Sarkozy dans la crise financière. Cela renforce la valeur de l'engagement de beaucoup d'entre vous qui m'accompagnez dans cette circonscription.

Tout au long de l'année 2009, je vous proposerai rencontres, débats (comme le 5 février sur le thème de l'école), et actions pour soutenir les réformes. Car, et ce sera mon dernier souhait, les difficultés économiques ne doivent pas nous freiner dans les réformes. Bien au contraire, celles-ci nous permettront d'être plus forts après la crise. C'est ainsi que je me suis engagé à fond pour simplifier et faire évoluer nos collectivités locales ou encore sur la réforme du juge d'instruction.

On aura l'occasion d'en reparler.

**Dans l'immédiat : encore une fois bonne année 2009 !**

*Dominique Perben*

### POINT SUR LES TRAVAUX AU SEIN DU COMITÉ BALLADUR

**Depuis maintenant 3 mois, le Comité Balladur dont je suis membre, se réunit deux fois par semaine pour préparer la grande réforme des collectivités territoriales.**

Chaque semaine nous recevons des responsables politiques, des spécialistes, des représentants des différentes collectivités, afin de faire le point sur les différentes perspectives de cette réforme. Ainsi, le 11 décembre dernier, nous étions à Lyon pour auditionner Michel Mercier, le Président du Conseil général du Rhône, sur la question des relations entre l'agglomération et le Département ; puis nous avons rencontré Jean-Jacques Queyranne, le Président de Rhône-Alpes, avec l'ensemble des présidents des Conseils généraux, des agglomérations, et les Maires des principales villes de la Région. Il s'agit de faire mieux pour moins cher, de faciliter la vie de nos concitoyens et de donner aux collectivités locales plus d'efficacité.

### DU CÔTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION RENCONTRES AVEC LES ASSOCIATIONS

**Chaque semaine, je rencontre des associations de la circonscription soit dans le cadre d'événements qu'elles organisent, soit pour visiter leurs locaux, faire le point sur leurs projets, leurs besoins et leurs difficultés.**

Dernièrement, j'ai ainsi rencontré l'équipe de Com'expression qui fait un travail d'animation formidable au sein du quartier Bellecombe, je suis allé visiter la Cité de Lyon de l'Armée du salut, plus grand CHRS du département situé en plein cœur de notre circonscription, j'ai fait le point avec l'Escale sur leurs travaux de réhabilitation et j'ai assisté à la cérémonie de remise des médailles organisée par le Judo Club Lugdunum. Par ailleurs, dans le cadre de mes fonctions au Conseil général, j'aide un certain nombre d'associations dans leurs projets, et je suis heureux chaque année de remercier les différents acteurs associatifs à l'occasion des vœux aux associations que j'organise au Conseil général, au cours desquels je leur présente également le nouveau programme de formation.



Dominique Perben au Judo Club Lugdunum

## CONTACTS

Permanence parlementaire  
de Dominique Perben  
116 rue Cuvier 69006 Lyon  
Tel : 04 78 24 41 13  
Fax : 04 78 24 23 30  
contact@perben.com  
www.perben.com

Conseil général du Rhône  
29-31 cours de la Liberté  
69003 Lyon

Imprimé dans la 4<sup>ème</sup> circonscription du Rhône



## Un député et son équipe à votre écoute

La permanence parlementaire est ouverte tous les jours de la semaine de **9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h**. **Pour prendre rendez-vous** avec votre député Dominique PERBEN, ou avec votre député suppléante Dominique NACHURY, vous pouvez nous adresser un courrier (116 rue Cuvier 69006 Lyon) ou un mail (contact@perben.com) ou nous appeler au 04 78 24 41 13. Tous les jeudis soirs, **la permanence est ouverte de 19h à 20h30** afin de vous permettre de rencontrer l'équipe et d'échanger dans une ambiance conviviale. Les derniers jeudis du mois seront consacrés à un thème particulier lié à l'actualité (le 29/01 : le plan de relance de l'économie, le 26/02 : les réformes dans l'Education nationale, le 26/03 : thème à définir).

## Réussir l'école

Dominique Perben vous invite à débattre sur ce thème autour d'Olivier REVOL, le 5/02 à 19h30 (Manufacture des Tabacs, Amphi Malraux - entrée 16 rue Rollet- 69008 Lyon)

LE POINT SUR...

# LE PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE

*Pourquoi un plan de relance ? Parce qu'il faut à tout prix éviter que la crise financière, qui a bloqué le crédit aux entreprises et aux particuliers pendant plusieurs mois, ne provoque un ralentissement trop fort de l'économie et donc une augmentation brutale du chômage.*



**L'idée est donc** d'accélérer les investissements qui donneront de l'activité aux entreprises et qui seront utiles pour l'avenir.

Aussi les trois axes de ce plan de relance du Gouvernement sont : les grands investissements publics, le soutien aux PME et à l'industrie, les efforts pour le logement et la solidarité.

S'agissant des **grands investissements**, toutes les possibilités d'action rapide sont utilisées : lignes ferroviaires, routes, équipements portuaires, enseignement supérieur, recherche, défense nationale, restauration du patrimoine de l'Etat.

En ce qui concerne **l'aide aux PME et à certains secteurs industriels**, les mesures les plus marquantes sont : la prime à

la casse des voitures de plus de 10 ans qui a permis aux achats de voitures de se maintenir en décembre 2008 à un niveau relativement élevé en France ; l'aide à l'embauche dans les entreprises de moins de 10 salariés ; ou encore la mise en place de financements spécifiques PME.

**S'agissant du logement**, il est impératif de faire repartir la machine. Ce sont 70 000 logements sociaux supplémentaires ; le doublement du prêt à taux zéro ; l'accélération des opérations de rénovation urbaine.

En ce qui concerne le nécessaire renforcement de **l'action de solidarité envers les plus démunis**, une prime de 200 € sera versée en avril en attente de la mise en place du RSA.

## FOCUS SUR...

### LE PLAN DE RELANCE EN CHIFFRES

#### 26 MILLIARDS D'EUROS

- **11,5 milliards** pour le soutien à la trésorerie des entreprises
- **10,5 milliards** d'intervention de l'Etat (grands investissements et soutien à l'activité et à l'emploi)
- **4 milliards** d'investissements par les grandes entreprises publiques

## FOCUS SUR...

### LES GRANDS INVESTISSEMENTS LANCÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE

Le Conseil Général du Rhône, lui aussi, met en place un plan de relance. Il le fait de façon très souple et pragmatique : 56 millions ont été dégagés pour lancer dès 2009 des travaux qui étaient prêts, mais qui n'auraient pu être financés qu'en 2010. Ce seront en particulier beaucoup de chantiers dans les collèges et autres immeubles appartenant au département qui feront travailler de nombreuses PME du bâtiment pour les aider à passer la crise.

## VOTRE DÉPUTÉ

ZOOM SUR...

# RÉPONDRE AU MALAISE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES



*La fin de l'année 2008 a été marquée par un certain nombre de grèves des enseignants et personnel des écoles primaires, mais aussi par des "nuits des écoles" organisées avec les parents d'élèves. Avec une inquiétude réelle concernant la sédentarisation des Rased.*



**De quoi s'agit-il :** les **Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté**, sont composés de maîtres spécialisés, spécialement formés, qui prennent en charge dans plusieurs écoles d'un même secteur, des élèves en difficulté d'apprentissage ou atteints de troubles du langage. Il est prévu d'en sédentariser 3 000 sur 11 000 dans une école, c'est-à-dire de les mettre devant une classe.

**Je suis intervenu auprès du Ministre de l'Éducation nationale** pour lui faire part des préoccupations exprimées par de nombreux parents d'élèves qui étaient venus me voir. Je suis persuadé que l'école a son rôle à jouer dans le dépistage

des difficultés du langage, en liaison avec des professionnels de santé. Aussi, j'estime que le travail effectué par les maîtres spécialisés, dans le cadre des Rased, doit être maintenu, même si le dispositif est à améliorer.

J'ai depuis rencontré Xavier Darcos et il m'a confirmé sa volonté d'assouplir la mise en œuvre des changements envisagés pour aller à la rencontre des souhaits des parents d'élèves.

Un autre sujet de revendication concerne la soi-disante suppression de l'école maternelle suite à l'annonce de la mise en place des **jardins d'éveil**. Il me semble

important de faire un point sur ce sujet pour éviter toute confusion. L'école maternelle concerne les enfants de 3 à 6 ans, les enfants de 2 ans pouvant y être inscrits dans la limite des places disponibles. Ainsi le projet de jardins d'éveil à l'étude concernerait uniquement les enfants de 2 à 3 ans, **il n'est évidemment nullement question de supprimer l'école maternelle**. Par ailleurs, comme l'a indiqué le Ministre de l'Éducation nationale, tant qu'une solution collective concernant l'accueil des enfants de 2 ans n'aura pas été définie, ces enfants continueront à être pris en charge dans le cadre des modalités actuelles.

## Le mot de la suppléante, Dominique Nachury

Le Service Minimum d'Accueil à l'école a soulevé bien des commentaires et n'a pas suscité la mobilisation des municipalités dont celle de Lyon. Il faut rappeler qu'il ne s'agit pas de faire assurer un enseignement pendant un temps de grève des personnels de l'Éducation nationale mais bien d'assurer un accueil sans prétention éducative. Refuser le SMA c'est mettre en difficulté bien des **familles** par rapport à l'activité professionnelle du ou des parent(s) et par rapport à l'organisation mise en place souvent avec efforts. Il faudrait aussi faire avancer l'idée que le Bâtiment Ecole s'il est principalement le lieu du temps scolaire peut aussi être celui d'autres temps sociaux

ou de loisirs. La scolarisation des 2-3 ans a aussi mobilisé médias et politiques. Le sujet est important et complexe et ne peut être abordé que du seul point de vue des droits acquis. La maternelle est une école et les «deux ans» n'y ont pas toujours leur juste place. Les jardins d'éveil comme d'autres dispositifs innovants veulent tenir compte de **l'enfant** et de ses besoins. Il serait ainsi possible de faire tomber cette barrière entre Éducation nationale et Petite Enfance et faire dialoguer et travailler ensemble les professionnels de ces deux âges de l'enfant. Il faut travailler les conditions d'accès et de financement mais saisir cette occasion de servir **l'intérêt de l'enfant**.